

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique  
et de la cohésion des territoires

## Direction générale de l'aviation civile

### Décision modificative du 6 septembre 2022 modifiant la décision du 1<sup>er</sup> août 2022

### Portant délégation de signature d'ordonnateur secondaire (Direction des services de la navigation aérienne)

NOR : TREA2225631S  
(Texte non paru au journal officiel)

#### Le directeur des services de la navigation aérienne

Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne, et notamment son article 3 ;

Vu le décret n°2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret du 2 juin 2021 portant nomination de M. Florian Guillermet en qualité de directeur des services de la navigation aérienne ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2008 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2021 portant organisation de la direction des services de la navigation aérienne (direction générale de l'aviation civile, direction des services de la navigation aérienne) ;

Vu la note du 28 décembre 2021 portant organisation de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision du 1<sup>er</sup> août 2022 portant délégation de signature d'ordonnateur secondaire de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision DSNA-D n°220052 du 21 juin 2022 portant organisation de la direction des opérations de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision DSNA- n°210071 du 26 mai 2021 portant organisation détaillée de la direction de la technique et de l'innovation ;

## **Décide :**

### **Article 1<sup>er</sup>**

L'article 17 de la décision du 1<sup>er</sup> août 2022 susvisée est modifié comme suit :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite de leurs attributions respectives, tous les actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses, et à la gestion des immobilisations du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », y compris dans le système d'information financier, à :

- M. Francois-Dominique Diot, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service de la navigation aérienne Sud jusqu'au 30 septembre 2022 ;
- M. Olivier Guillaume, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du service technique du service de la navigation aérienne Sud, chef du service de navigation aérienne Sud par intérim du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2022 et du 1<sup>er</sup> au 31 décembre ;
- M. Philippe Notry, ingénieur en chef du contrôle de la navigation aérienne, chef du service exploitation du service de la navigation aérienne Sud, chef du service de navigation aérienne Sud par intérim du 1<sup>er</sup> au 30 novembre 2022 et du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2023 ;
- M. Cyrille Toanen, ingénieur électronicien en chef des systèmes de la sécurité aérienne, chef de la subdivision programmation installations études du service technique du service de la navigation aérienne Sud ;
- Mme Amandine Oruba, ingénieure divisionnaire du contrôle de la navigation aérienne, cheffe de la subdivision instruction du service exploitation du service de la navigation aérienne Sud.

### **Article 2**

L'article 22 de la décision du 1<sup>er</sup> août 2022 susvisée est modifié comme suit :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite de leurs attributions respectives, tous les actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses, et à la gestion des immobilisations du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », y compris dans le système d'information financier, à :

- M. Philippe Versi, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du service de la navigation aérienne Antilles-Guyane ;
- M. Jean-Jacques Deschamps, ingénieur des études et de l'exploitation de l'aviation civile hors classe, adjoint au chef du service de la navigation aérienne Antilles-Guyane.
- Mme Catherine Segay, attachée principale d'administration de l'Etat, cheffe du service administratif du service de la navigation aérienne Antilles-Guyane ;
- Mme Guylène Kneur, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, cheffe de la subdivision finances.
- M. Jean-Claude Greaux, ingénieur électronicien divisionnaire des systèmes de la sécurité aérienne, chef du service technique du service de la navigation aérienne Antilles-Guyane.

### **Article 3**

L'article 29 de la décision du 1<sup>er</sup> août 2022 susvisée est modifié comme suit :

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, au nom du ministre chargé des transports, dans la limite de leurs attributions respectives, tous les actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes, des dépenses et la gestion des immobilisations du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », y compris dans le système d'information financier, à :

- M. Gilles Perbost, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef des services de la navigation aérienne du Grand Sud-Ouest et chef du centre en route de la navigation aérienne Sud-Ouest ;
- M. Alexandre Crozat, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du service de la navigation aérienne Sud-Ouest ;
- M. Benoît Gourgand, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef de service de l'information aéronautique ;
- Mme Aude Le Berre, ingénieure principale des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjointe au chef de service de l'information aéronautique ;
- M. François-Dominique Diot, ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts, chef du centre d'exploitation des systèmes de navigation aérienne centraux à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022 ;
- M. Jean Beijard, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, adjoint au chef de centre d'exploitation ses systèmes de navigation aérienne centraux ;
- M. Christian Gantzer, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du service technique du centre en route de la navigation aérienne Sud-Ouest ;
- M. Frédéric Dalle-Vedove, ingénieur principal des études et de l'exploitation de l'aviation civile, chef du service technique du service de la navigation aérienne Sud-Ouest.

### **Article 4**

Les autres dispositions de la décision du 1<sup>er</sup> août 2022 susvisé demeurent inchangées.

### **Article 5**

La présente décision sera publiée au *bulletin officiel* du ministère de la transition écologique.

Fait le 6 septembre 2022

F. GUILLERMET